

Le Haut Conseil de l'Éducation a remis lundi 27 août un rapport sur l'école primaire au Président de la République.

Intitulé « Bilan annuel des résultats de l'École – rapport 2007 », il dresse un tableau noir de la situation. Il pointe par ailleurs plusieurs constats déjà connus.

Le SNUipp s'est très rapidement exprimé à ce sujet par voie de presse. La réaction du syndicat ainsi que le rapport intégral sont disponibles sur le site du SNUipp.

Le rapport constate que l'école fonctionne correctement avec les bons élèves (60%) mais est incapable de faire progresser 15% des élèves en difficulté sévère et laisse 25% des élèves avec des acquis fragiles. Un certain nombre de constats présents dans le rapport sur la nature des difficultés sont avérés. Mais l'analyse des difficultés des élèves est absente du rapport, même s'il soulève que l'école peine à combattre les effets des inégalités sociales.

Les sources utilisées ne sont pas toujours clairement identifiées, les enquêtes de la DEP choisies sont souvent anciennes et on peut s'étonner du peu de chercheurs parmi les « auditionnés », notamment sur la question des difficultés scolaires). Ce premier rapport du HCE, est constitué d'une juxtaposition d'extraits de rapports, de statistiques et d'auditions sortis de leur contexte d'origine. Les constats de ce rapport n'apprennent rien de nouveau, si ce n'est que les élèves en difficulté à l'entrée au CP ont toutes les chances de ne pas s'en sortir !

Ce rapport semble traversé par la contradiction maintenant bien identifiée entre la nécessité économique d'augmenter le niveau de formation et de qualification d'une génération et la volonté de réduire les coûts de fonctionnement du service public.

L'école maternelle, spécificité française est reconnue comme indispensable dès les premières années de la scolarité (et capable de repérer précocement un nombre non négligeable d'élèves en difficulté) mais également montrée du doigt comme responsable en partie de cet échec scolaire « *la question de l'école maternelle dans l'échec scolaire ne peut pas être éludée* ».

Notre système éducatif français est comparé à d'autres systèmes européens (Suède et Pays-Bas) plus performants quant à la lutte contre l'échec scolaire. Le rapport étudie la question du taux d'encadrement nettement plus favorable dans ces pays.

La formation initiale est « inadaptée aux besoins », préparant notamment insuffisamment à une pédagogie différenciée, à l'enseignement des langues étrangères, aux spécificités de la maternelle.

Sans en faire la démonstration, le bilan insiste lourdement sur « la résignation » à lutter contre l'échec. Tout juste tempéré par un « malgré la conscience professionnelle des enseignants », le constat est sévère : « l'école peine à prendre en compte les différences de rythme », « elle se révèle globalement incapable de mettre en place un soutien et un rattrapage efficaces », « une proportion aussi élevée d'élèves en difficulté n'est pas une fatalité »...

Le travail de rémédiation, au quotidien dans la classe, n'est jamais mentionné. Comme plusieurs rapports l'avaient déjà signalé : les innovations des enseignants ne sont décidément pas mis en valeur.

Des dispositifs mis en place par l'institution sont totalement absents du rapport. RASED, ZEP, REP et même RAR ne font pas l'objet d'un commentaire. Les expérimentations (CP à 10, enseignants surnuméraires, postes « langues » à la maternelle) sont également passées sous silence.

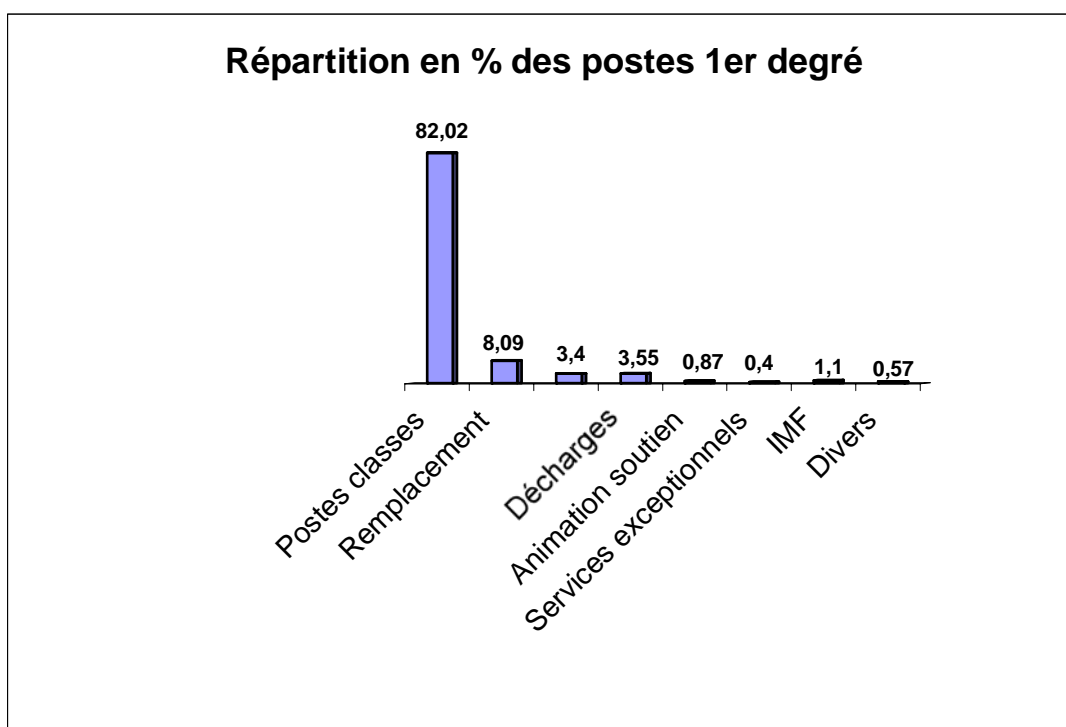
Ce document fait encore l'impasse sur tout ce que l'école a porté comme rénovation ces dernières années : introduction de nouvelles disciplines (LV, TICE...) mais aussi prise en compte de l'enfant dans toute sa spécificité, un citoyen responsable, autonome dans son environnement, ...

Nulle part, la question des moyens n'est posée réellement. Le texte affirme que des ressources humaines « sont disponibles, puisque depuis trente ans, l'évolution démographique a entraîné une légère baisse des effectifs moyens pas classe, et surtout une forte augmentation du nombre de maîtres sans classe » ! On constate, au contraire, que les coupes budgétaires et l'évolution démographique de ces dernières années entraînent l'augmentation des effectifs dans les classes depuis 2002 et rendent plus difficile la prise en charge de la difficulté. Concernant la maternelle, le texte mentionne qu'existent « en Europe, d'autres formules destinées aux tous jeunes enfants avant l'école élémentaire » et « les résultats scolaires ultérieurs de ces enfants sont bons ». Ces « autres formules » minimisent ce que l'on peut attendre d'une école, et qui nous paraît incontournable.

Deux exemples de remédiation sont évoqués : les ateliers de langage en maternelle et la « séance de lecture » en Angleterre. Cette dernière option ne saurait servir de modèle.

L'évaluation a une place importante dans le document (évaluation des résultats des élèves, des enseignants), sans qu'en soient précisés les objectifs et finalités, ni les moyens pour les mener à bien. Le rapport associe « dispersion des écoles » et « perte d'efficacité » sans apporter aucune preuve en matière d'évaluation des élèves. De même, le rapport reconnaît « des responsabilités croissantes » à la direction d'école sans apporter aucune réponse. Le rapport regrette que le conseil d'école ne dispose pas des pouvoirs d'un conseil d'administration sans apporter la preuve qu'en matière de travail en équipe ou de relation avec les parents, la structure d'établissement soit plus efficace.

En conclusion, les situations d'échec sévère et persistant sont insupportables et méritent effectivement que cette question soit traitée avec sérieux et débouche sur des actions concrètes. Le rapport du Haut Conseil assombrit inutilement le tableau et développe certains points qui ont fait l'objet d'études sérieuses (redoublement, maternelle). Mais dans le même temps il occulte les efforts des enseignants et les actions mises en place par les équipes, et surtout il fait l'impasse sur le manque de moyens alloués par le ministère quant aux conditions de travail et de suivi des élèves.



**Nota :**

**Les remplacements** sont à 82,44% des remplacements maladie, le reste se partageant entre les stages longs et la formation continue. Pour cette dernière on compte 1,08% de l'ensemble des postes.

**La part des décharges de direction** est de 2,95 % (sur les 3,55%)

## QUELQUES STATISTIQUES DE COMPARAISON DE L' ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE PAYS D'EUROPE

	Nombre d'élèves par enseignant (enseignement primaire)	Dépenses pour le primaire en % du PNB	Dépenses par élève du primaire (en dollars EU)	% de mauvais résultats en lecture à l'enquête PISA des jeunes de 15 ans
Allemagne	14	0,6	4 442	22,6
Autriche	13	1,1	7 072	14,6
Belgique	12	...	...	19,0
Danemark	... (10 en 1999)	1,8	8 793	17,9
Espagne	14	1,1	3 630	16,3
Finlande	16	1,3	5 123	7,0
<b>France</b>	<b>19</b>	<b>1,0</b>	<b>4 781</b>	<b>15,2</b>
Irlande	18	1,6	4 187	11,0
Islande	11	2,7	8 742	14,5
Italie	11	1,2	6 080	18,9
Norvège	11	1,8	9 116	17,5
	Nombre d'élèves par enseignant (enseignement primaire)	Dépenses pour le primaire en % du PNB	Dépenses par élève du primaire (en dollars EU)	% de mauvais résultats en lecture à l'enquête PISA des jeunes de 15 ans
Pays-Bas	... (17 en 1999)	1,4	5 357	9,5
Portugal	12	1,8	3 145	26,3
Royaume-Uni	18	... (1,2 en 1999)	... (3 294 en 1999)	12,8
Suède	10	... (3,2 en 1999)	... (11 973 en 1999)	12,6
<i>Source : UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous, 2007 (chiffres de 2004)</i>				<i>Source OCDE, base de données PISA 2000</i>

... : résultats non disponibles